

## Des distorsions de base dans une traduction

Étienne Tiffou

Volume 39, Number 2, juin 1994

La traduction vue de l'extérieur - Translation: a view from the outside

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/004491ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/004491ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

### ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Tiffou, É. (1994). Des distorsions de base dans une traduction. *Meta*, 39(2), 328-337. <https://doi.org/10.7202/004491ar>

# DES DISTORSIONS DE BASE DANS UNE TRADUCTION

ÉTIENNE TIFFOU  
Université de Montréal, Montréal, Canada

## INTRODUCTION

C'est devenu un lieu commun que de dire qu'il y a des impossibilités dans l'acte de traduire. Or on continue de traduire des textes plus que jamais à notre époque où les contacts entre les communautés culturelles les plus diverses se développent de jour en jour. Comment comprendre cette apparente contradiction ? Il s'agit, en fait, d'une question de niveau. Il est évident qu'il est possible de traduire un texte d'une langue à une autre que ce soit par écrit (traduction proprement dite) ou que ce soit oralement (interprétation<sup>1</sup>). Mais il est vain de penser que la traduction ainsi obtenue propose la transposition exacte de la langue de départ dans la langue d'arrivée<sup>2</sup>. Cette idée est communément admise, il ne saurait être question de s'en étonner, mais il n'est peut-être pas sans intérêt de comprendre quelles en sont les raisons à des points de vue strictement linguistiques ou qui ne s'en éloignent guère (point de vue cognitif dans la mesure où il a des inférences avec la langue; point de vue sémiotique). Et, de fait, la linguistique fournit les raisons les plus évidentes de cette impossibilité. Une langue est spécifique et il est vain de croire qu'on peut trouver dans une autre ses équivalents exacts quel que soit l'aspect qu'on en retient. Cette idée a été bien étudiée pour la sémantique, aussi laisserons-nous ce domaine de la linguistique délibérément de côté pour nous en tenir à ceux qui ont été moins étudiés<sup>3</sup>.

## LA MORPHOSÉMANTIQUE

Les mots d'une langue donnée dispensent des informations sur un référent concret ou abstrait, mais ces mots peuvent se présenter sous des formes variées prescrites par la grammaire de la langue. Ces formes contiennent à leur tour des informations sur la façon d'envisager et d'organiser les termes ainsi spécifiés dans l'énoncé où ils apparaissent. Elles ne sont pas superposables d'une langue à l'autre, mais chacune de celles-ci peut recourir à des subterfuges variés. Ainsi, alors que le breton peut pour certains mots exprimer le collectif (ex.: «mûre», coll. *mouar*, sing. *mouarenn*, pl. *mouarennou*), le français ne dispose pas d'une marque spéciale pour celui-ci, mais il emploie le singulier à cette fin. Il n'est pas difficile pour un locuteur du français de distinguer dans ces deux phrases *le cheval est un noble animal* et *le petit cheval blanc court dans la prairie* un collectif dans la première et un singulier dans la seconde. En revanche, il est dans des langues des catégories grammaticales qui ne se transposent pas aisément d'une langue à l'autre. Tel est le cas des temps et des modes du verbe. Il n'est pas aisé, par exemple, de rendre toujours compte des valeurs en basque de l'éventuel (*ba*)*lago* «(s')il restait» considéré comme un temps «réel» non-présent. En revanche, on aurait tendance à considérer le potentiel passé *zagoken* «il pouvait rester» comme un passé indicatif atténué.

On pourrait multiplier les exemples de ce genre, le mieux connu est offert par l'aspect. Dans certaines langues, l'expression de cette catégorie est facultative et peut être

rendue en recourant à des lexèmes, et non à des morphèmes (ex. : fr. *je marche / je suis en train de marcher*); dans d'autres langues, au contraire, l'aspect est obligatoirement exprimé dans chaque forme verbale, et ce par le biais de morphèmes. Quand on traduit du grec ancien ou une langue slave en français, il faut constamment adapter. Le métalangage traditionnellement employé dans les grammaires du grec ancien a contribué à rendre la situation confuse. Ainsi, les termes imparfait, parfait et plus-que-parfait recouvrent des réalités différentes selon la langue considérée. En latin, le parfait est un prétérit, alors qu'en grec il décrit le résultat dans le présent d'une action révolue (lat. *locutus sum* «j'ai parlé», gr. Είρηκα «je ne parle plus / je suis dans la situation de quelqu'un qui a fini de parler»). Alors qu'en grec l'imparfait est le passé du duratif, en français il est un passé à valeur modale impliquant la subjectivité du locuteur dans l'évocation d'un événement<sup>4</sup>. Quant au plus-que-parfait, s'il est en grec le passé du parfait, en français il situe le passé par rapport à un locuteur secondaire (ex. : *César disait à ses soldats qu'ils avaient bien combattu*; dans cette phrase, César est un locuteur secondaire par rapport à celui qui est censé rapporter cette anecdote). Toutes ces ambiguïtés du métalangage illustrent bien la complexité de la tâche du traducteur confronté à de tels problèmes, sans parler du défi presque insoluble que doivent relever les chercheurs qui s'efforcent d'élaborer des programmes de traduction automatique entre par exemple le français et le russe.

#### LA MORPHOLOGIE

Le problème soulevé par ce domaine de la linguistique est plus subtil. Il est évident que chaque langue recourt à des procédés qui lui sont propres. Il ne s'agit pas ici de reprendre le développement précédent en envisageant ce que ces procédés ont à exprimer. Il s'agit de voir si la mise en œuvre formelle des morphèmes peut créer des difficultés dans la recherche d'équivalences. Certaines langues auront tendance à préfixer, d'autres à suffixer (basq. *n-aiz* «je suis», lat. *su-m* «je suis»). Certaines développeront tout un système pour marquer clairement le verbe et pour l'opposer au nom. C'est le cas des langues indo-européennes. D'autres, comme le chinois, lui assigneront simplement une place dans l'énoncé, d'autres, comme le malais, recourront à la redondance lexicale. Sauf dans ce dernier cas où le traducteur devra s'interroger sur la nécessité de rendre cette redondance, il n'est pas aisé de décider si la translation inévitable d'une morphologie dans une autre entraîne un gauchissement notable. Peu d'études ont été menées sur ce sujet. B. Moreux a bien montré dans sa thèse sur l'alternance libre entre tournure casuelle et prépositionnelle en grec ancien<sup>5</sup>, que le cas précédé d'une préposition est redondant (lat. *sum in horto*, fr. *je suis dans le jardin*). Très révélatrice est, d'autre part, l'opposition entre lat. *eo Romam* et fr. *je vais à Rome*. En latin, l'accusatif marque le mouvement sans ambiguïté, en français seul le sémantisme du verbe l'implique. En effet, la préposition *à* marque aussi bien l'allatif que le locatif (*je suis à Rome*) et elle s'oppose à la préposition *en* surtout au point de vue phonologique. On peut donc, à la lumière de ces exemples, légitimement supposer que le système morphologique d'une langue donne aux textes qu'elle produit une perspective particulière impossible à rendre exactement, mais la perte encourue par cette contrainte me paraît intuitivement moins lourde que dans d'autres domaines.

#### LA SYNTAXE

La syntaxe a, me semble-t-il, un statut aussi indécis que la morphologie pour le traducteur. Outre l'ordre des mots, je me propose, à titre d'exemple, d'envisager la construction ergative et la construction nominative. Les typologues connaissent bien ces types de construction. Les langues indo-européennes sont de type nominatif et s'opposent

à des langues comme le basque, le bourouchaski, certaines langues caucasiennes et le tibétain, qui sont de type ergatif. Il n'est pas aisé de les opposer selon une définition théorique. Les langues du monde présentent certaines phrases qui mettent en scène un agent et un patient, ex.: *le maître (agent) a tué la chèvre (patient)*. Elles affectent à l'agent et au patient un morphème différent pour les distinguer (ex.: lat. *dominu-s capra-m occidit*; bour. *damán-e cigír-Ø ésqani* «le maître a tué la chèvre»). Mais qu'en va-t-il lorsque le verbe ne comporte qu'un argument (ex.: *le maître s'en va*)? Si la langue marque le sujet du verbe à un argument par le morphème de l'agent, elle est dite à construction nominative (lat. *dominu-s abitur*); si elle le marque par le morphème du patient, elle est dite à construction ergative (bour. *damán-Ø crem báî*)<sup>6</sup>. On remarquera que formellement les langues ergatives caractérisent pour ceux qui parlent des langues nominatives, le sujet du verbe intransitif et l'objet du transitif par un même morphème, celui-ci étant généralement -Ø. Quoi qu'il en soit, on peut opposer langues à construction ergative et langues à construction nominative dans le schéma suivant<sup>7</sup>:

intransitif		+ a		+ b	
transitif	Agent + a	Patient + b	Agent + a	Patient + b	
Langue à construction nominative			Langue à construction ergative		

On concevra aisément l'impossibilité de rendre ces différences structurales dans une traduction. Cela implique-t-il qu'il y ait une grande perte? Il faudrait pour répondre positivement à cette question que ce type d'opposition suppose un processus de pensée différent, ce qui est très difficile à vérifier. J'ai pu constater que, lorsque j'enseignais la linguistique du basque à l'Université de Pau, mes étudiants qui étaient euskarophones, étaient surpris de voir à quel point leur langue différait sur ce point du français; ils appliquaient à leur langue les règles de la grammaire française sans que cela soulevât à leurs yeux le moindre problème. Une telle expérience peut signifier qu'il est possible d'accommoder la connaissance linguistique d'une langue à une autre langue, qu'elle y trouve son compte ou non. Il faudrait faire des expériences sur des sujets ne disposant que d'une grammaire adéquate de leur langue, condition qui, à ma connaissance, n'est pas remplie pour des sujets parlant des langues ergatives. Encore faudrait-il que l'on mît au point un protocole d'étude pour déterminer dans quelle mesure une construction de ce type peut les conditionner de façon plus ou moins significative<sup>8</sup>.

L'ordre des mots ne semble guère plus significatif. Typologiquement, on classe, depuis Greenberg<sup>9</sup>, les langues selon l'ordre des mots: Sujet Objet Verbe, Sujet Verbe Objet et Objet Sujet Verbe (SOV, SVO et OSV). On a même pu prédire à partir de cette distinction que le déterminant précède le déterminé dans les langues SOV et qu'il le suit dans les langues SVO. Y a-t-il une différence entre *the red cross* et *la croix rouge*? À tout le moins, on peut prévoir des possibilités d'expressions plus souples là où l'ordre déterminant / déterminé est moins strict (ex.: *un homme beau, un bel homme*), mais la langue où l'ordre est plus contraint pourra suppléer par le vocabulaire, ce qui prouve que les déplacements d'ordre de ce type est plus sémantique que syntaxique. D'une manière plus générale, les procédés de topicalisation sont assurés par modification de l'ordre des mots, quel que soit l'ordre canonique de départ. Ainsi, j'ai relevé en bourouchaski, langue SOV, la phrase suivante:

xatúm	mécími	gusé šére.
fin	nous.il.fera ce	lion.ERG
<i>Il va tous nous exterminer, ce lion</i>		

La phrase normalement attendue aurait été *gusé sére xatúm méčimi* «ce lion va tous nous exterminer». La topicalisation s'est faite en passant de l'ordre SOV à l'ordre OVS, la traduction française en a rendu compte en passant de SVO à VOS. Est-ce que ce jeu respectif de substitution rend de façon exacte la topicalisation et son interprétation d'une langue à l'autre ? Il semble bien que le changement d'ordre soit plus rare en bourouchaski qu'en français et l'on peut s'attendre à ce que l'effet recherché soit plus fortement marqué<sup>10</sup>. Il est sûr que l'ordre des mots est plus contraint qu'il y paraît et les jeux de substitution de Molière sur la phrase *Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour*, n'ont, pour la plupart, aucune réalité dans la langue. Un domaine particulier de la traduction, l'interprétation, montre clairement l'importance de l'ordre des mots. Bien des phrases de japonais ne peuvent être traduites directement et les interprètes exigent un texte écrit afin de pouvoir anticiper sur ce qui va être dit. Il est certain que l'ordre des mots donne une certaine perspective au texte d'une langue, et ce de façon plus marquée que la morphologie, mais elle semble soulever pour un traducteur beaucoup moins de difficultés que la sémantique. Il reste toutefois à mener en syntaxe, comme en morphologie, des enquêtes approfondies pour déterminer comment elle contribue à conditionner une langue de telle sorte que celle-ci, pour des raisons qui lui sont propres, échappe aux efforts des traducteurs.

#### LA MORPHOSYNTAXE

Le concept de morphosyntaxe est lié essentiellement à l'école fonctionnaliste<sup>11</sup>. Personnellement, j'utilise ce terme pour caractériser les cas où les marquages syntaxiques sont affixés directement au mot. Pour illustrer ce point de vue, je retiendrais le processus d'inclusion dans les verbes ainsi que celui de la pseudo-surdéclinaison du basque. Nombreuses sont les langues qui reprennent dans le verbe ses arguments en les caractérisant morphologiquement. Le français recourt, mais pas de façon systématique, à ce genre de formation. Par exemple, une phrase du type *ils l'ont attrapé les gendarmes le voleur* peut être analysée ainsi: *gendarmes* = sujet, *voleurs* = objet, *ils l'ont attrapé* = verbe. Le basque recourt sans faire d'exception à ce procédé:

<i>eman</i>	<i>dautzut</i>
donné	je vous l'ai
<i>Je vous</i>	<i>l'ai donné</i>

L'auxiliaire *dautzut* se décompose en *d-au-(t)zu-t*. Le préfixe *d-* renvoie à l'objet (caractérisé ici comme un singulier; si l'objet était pluriel, la forme serait *dauzkitzut*); *-zu-* marque que l'attributaire est à deuxième personne exprimée à la forme polie; *-t* renvoie au sujet, ici à la première personne. Il n'est pas nécessaire en basque que tous les arguments soient exprimés dans la phrase, mais si tel est le cas on n'y verra pas d'emphase, sauf si le référent est un pronom personnel. L'inclusion est une condition de bonne formation et la redondance qu'elle entraîne, dans certains cas, n'est pas sentie comme telle. Elle ne pose pas de problème particulier au traducteur, sinon qu'en omettant de la rendre, il se trouve obligé de ne pouvoir transposer la focalisation qui s'opère dans le verbe; s'il s'y essayait, soit il enfreindrait les règles de grammaire de la langue d'arrivée si celle-ci ignore l'inclusion, soit il serait contraint d'introduire des valeurs que la langue de départ ne comporte pas.

Le problème posé par celui de la pseudo-surdéclinaison du basque est beaucoup plus délicat. J'entends par ce terme une formation qui procède de façon ouverte en faisant alterner morphèmes flexionnels et morphèmes dérivationnels<sup>12</sup>. Ce procédé permet de former des expressions nominales ou verbales à un lexème avec des enchâssements en nombre variable. Ainsi, un jeune enfant auquel on demandait avec qui il jouait répondit: *ponetarekilakoarekin* «avec celui qui porte le béret sur la tête<sup>13</sup>». La forme se décompose

ainsi: *ponet*(béret) *-a(le) -(r)ekila*<sup>14</sup>(avec) *-ko(gén2)*<sup>15</sup> *-a(le) -(r)*<sup>16</sup>*ekin*. Le mot à mot est le suivant «avec le avec le béret». G. Rebuschi<sup>17</sup> donne un exemple avec encore plus d'enchâssements: *itxasorakoarekilakoa* (litt. «le avec le vers la mer») qu'on analysera de la façon suivante: *itxaso*(mer) *-ra*(vers) *-ko(gén2) -a(le) -(r)ekila*(avec) *-ko(gén2) -a(le)*. Le sens de cette expression ne fait pas problème «celui qui entretient des rapports avec celui qui mène à la mer». Cet exemple est relativement complexe, mais on peut également avoir des dérivations de ce type qui comportent des formes verbales finies:

eman dizkigutenekilakoarentzat	diot
donné en faveur de celui qui est avec ceux qui nous les ont	je l'ai dit
<i>Je l'ai dit pour faire plaisir à celui qui est avec ceux qui nous les ont donnés</i>	

La forme *dizkigutenekilakoarentzat* se décompose ainsi: *d*(les) *-i*(avoir) *-zki*(marque l'objet comme un pluriel) *-gu*(à nous) *-ten*(ils + marque de relatif) *-e*(les) *-kila*(avec) *-a(le) -ko(gén2) -a(le) -(r)en(gén1) -tzat*(en faveur). Il est certain qu'une telle forme est contournée et n'est pas d'usage fréquent, mais ceux à qui j'ai prononcé cette phrase, l'ont comprise sans difficulté. Ce genre de formation offre une bonne idée des obstacles auxquels le traducteur est confronté. Ceux-ci peuvent, d'ailleurs, être partiellement résolus. Un exemple inspiré de celui donné par G. Rébuschi permettra de faire comprendre quel type de distorsion se produit inévitablement. Ainsi l'opposition sémantique entre *itxasorat joan den gizonarekin* et *itxasorat joan denarekin* peut se rendre de la sorte: «avec l'homme qui est parti à la mer», d'une part, et «avec celui qui est parti à la mer», d'autre part. Toutefois il est impossible en français de marquer que, dans l'expression «avec l'homme qui est» (*den gizonarekin*), il y a frontière de mots entre *den* et *gizonarekin*, alors qu'il n'y en a pas dans l'expression «avec celui qui est» (*denarekin*). Un tel exemple met bien en évidence les difficultés auxquelles la morphosyntaxe d'une langue peut confronter des traducteurs.

#### FORMATION ET COMPOSITION

Les principes de formation et de composition peuvent varier d'une langue à l'autre. Par conséquent, le traducteur se doit de donner des équivalences, lorsqu'il n'y a pas de correspondance exacte entre la langue de départ et la langue d'arrivée. En ce qui concerne la formation proprement dite, je donnerai comme exemple celle des verbes. Le basque et le bourouchaski présentent une caractéristique intéressante: ils ne peuvent plus créer de nouveaux verbes et doivent recourir à des tournures périphrastiques. Le basque recourt aux formes nominales d'anciens verbes qui ont perdu la conjugaison et les fléchissent avec un auxiliaire<sup>18</sup>, ex.: *ikusten dut* «je le vois», *ikusi dut* «je l'ai vu». Le bourouchaski procède de façon différente, il recourt à des lexèmes indépendants que l'on ne trouve que dans ce type de formation et les conjugue avec des auxiliaires, ex.: *qáu étas* «crier», *phar manás* «se dresser». La situation en basque et en bourouchaski présente certaines différences. Le basque recourt à un nombre d'auxiliaires limité (quatre). Le bourouchaski, en revanche, peut utiliser des verbes qu'il traite comme auxiliaires (ex.: *délas* «frapper»); cette possibilité est relativement ouverte. D'autre part, le basque a pratiquement éliminé ses verbes non périphrastiques, alors que le bourouchaski a maintenu une forte population des siens. Des langues de ce type ne permettent pas de jouer sur des doublets du type périphrastique et non périphrastique, comme peut le faire par exemple le français (*flirter* et *conter fleurette*; *courtiser* et *faire la cour*).

Les possibilités de composition sont nombreuses. Il ne saurait être question de les envisager ici en détail. Je veux simplement montrer qu'il existe dans certaines langues des types de composition qui n'ont pas de correspondant dans d'autres. Pour ce faire,

j'emprunterai un exemple au sanskrit et l'autre au bourouchaski. Le sanskrit connaît un type de composition dit *dvanda*. Il est possible de substituer à certains éléments coordonnés un composé. Ainsi, pour dire les éléphants (*hastis*) et les chevaux (*ašvas*), le sanskrit juxtapose le thème du premier à celui du second marqué par une désinence de duel : *hastyāśvau*. Ce procédé est connu par d'autres langues, mais il est ignoré de langues comme l'anglais ou le français. Il en va de même pour le second exemple ; le bourouchaski peut former à des fins expressives des composés redoublés. Ainsi sur le terme *ketāp* «livre», il formera *ketāp-metāp* ; sur *marč* «piment», il formera *marč-warč*. Comme on le voit, l'initiale du terme redoublé est en *-m-*, mais elle est en *-w-* si l'initiale du terme de départ est en *-m-*. Les nuances marquées par ce type de composition sont variées et il est pratiquement impossible d'en rendre compte dans une langue qui ne connaît pas ce type de formation.

#### LE POINT DE VUE COGNITIF

La langue sert à faire connaître un point de vue du locuteur, c'est cette fonction qu'il est entendu d'appeler fonction cognitive. Ce domaine est très vaste, je ne m'en tiendrai qu'à un aspect essentiel : le point de vue cognitif n'est-il pas conditionné par la langue et ne la conditionne-t-il pas à son tour ? Si tel est le cas, on conçoit que les effets de distortion dans une traduction n'en seront qu'accrus.

Il est clair que la question qui vient d'être posée invite sans détour à s'interroger sur les rapports de la langue et de la pensée. La littérature sur ce problème est abondante ; certains auteurs considèrent qu'il n'y a pas de pensée sans langage ; d'autres que la pensée est autonome et que le langage n'est qu'un moyen de la formuler ; d'autres qu'il y a interaction étroite entre les deux. É. Benvéniste<sup>19</sup> se situe parmi ces derniers. Selon lui, une pensée tant qu'elle n'est pas formulée par la langue est «fort difficile à définir en soi, sinon par des caractères d'intentionnalité ou comme structure psychique, etc.<sup>20</sup>» S'il en est ainsi, ce que je pense, langue et pensée se conditionnent réciproquement. Il est intéressant pour mon propos de voir dans quelle mesure des catégories de langue peuvent déterminer des catégories de pensée. L'exposé d'É. Benvéniste en fournit un exemple éclairant. Ce linguiste prend pour objet de sa réflexion les *Catégories* d'Aristote, qui fournissent des données «qu'on dirait prêtes pour notre examen, élaborées et présentées de manière objective, intégrées dans un ensemble connu<sup>21</sup>». Le philosophe grec énumère dans un texte capital les notions par rapport auxquelles s'organise l'expérience. Les quatre dernières qu'il propose méritent tout particulièrement de retenir l'attention :

Chacune des expressions n'entrant pas dans une combinaison signifie... «être en posture», par exemple «il est couché ; il est assis» ; «être en état», par exemple «il est chaussé ; il est armé» ; «faire», par exemple «il coupe ; il brûle» ; «subir», par exemple «il est coupé ; il est brûlé<sup>22</sup>».

Il s'agit, comme on s'en est aisément rendu compte, des catégories fondamentales exprimées par les verbes. La distinction entre les deux dernières va de soi ; l'on y retrouve l'opposition bien connue entre l'actif et le passif. Celle qu'il pose entre les deux premières, en revanche, ne laisse pas de surprendre.

Mais qu'en est-il des deux premières catégories, *κείσθαι* et *ἔδειν* ? La traduction même ne semble pas fixée : certains prennent *ἔδειν* comme «avoir». De quel intérêt peut être une catégorie comme celle de la «posture» (*κείσθαι*) ? Est-ce un prédicat aussi général que l'«actif» et le «passif» ? Est-il seulement de même nature ? Et que dire du *ἔδειν* avec des exemples comme «il est chaussé ; il est armé» ?...

Ici encore, les notions nous paraissent avoir un fondement linguistique. Prenons d'abord le *κείσθαι*. A quoi peut répondre une catégorie logique du *κείσθαι* ? La réponse est

dans les exemples cités: ὑνῶκειται, «il est couché»; κάθηται, «il est assis». Ce sont deux spécimens de verbes *moyens*. Au point de vue de la langue, c'est là une notion essentielle. Contrairement à ce qu'il nous semblerait, le moyen est plus important que le passif qui en dérive...

Il n'en va pas autrement du prédicat dit ἔδειν. On ne doit pas le prendre au sens habituel de ἔδειν «avoir», un «avoir» de possession matérielle. Ce qu'il y a de particulier et, à première vue, de déroutant dans cette catégorie est mis en lumière par les exemples: ὑποδέδεται, «il est chaussé», ὀπλισται, «il est armé», et Aristote y insiste quand il revient sur le sujet... La clef de l'interprétation est dans la nature de ces formes verbales: ὑποδέδεται et ὀπλισται sont des *parfaits*<sup>23</sup>.

On se demandera à juste titre ce qu'a à voir une notion d'aspect avec une notion de voix. Comme je l'ai déjà noté, le parfait marque dans le présent le résultat d'une action de passé. Il implique donc un état, c'est ce que montre l'exemple que j'ai déjà cité: εἰρηκα «je ne parle plus / je suis dans la situation de quelqu'un qui a fini de parler». C'est ce que confirme É. Benvéniste qui rappelle qu'«il y a... entre le parfait et le moyen grecs, diverses relations à la fois formelles et fonctionnelles, qui, héritées de l'indo-européen, ont formé un système complexe<sup>24</sup>».

Il ressort de cet exemple que la pensée peut être conditionnée par les catégories de la langue dans laquelle elle est exprimée. Cette définition déroutante d'une catégorie verbale proposée par Aristote ne peut se rendre directement dans une traduction et il y a là quelque chose qui échappe nécessairement. Bien des commentateurs s'y sont laissés prendre. Seule une glose peut permettre de comprendre le bien-fondé de la pensée du philosophe du Lycée. Cet exemple n'en est qu'un parmi tant d'autres mais il donne à réfléchir à bien des égards. On plaindra le traducteur pour qui la difficulté n'est pas seulement de traduire, mais aussi de comprendre le problème, ce qui peut exiger, comme on peut le voir dans l'exemple cité, une spécialisation très poussée.

#### LE POINT DE VUE SÉMIOTIQUE

Il est devenu enfin commun de se demander si le point de vue du locuteur n'est pas, en s'exprimant, condamné à se charger de valeurs qui lui échappent? Cette question porte sur un texte d'une longueur significative et non sur une simple phrase. L'étude du texte a fait l'objet vers la fin des années 60 de réflexions qui ont mis en lumière le statut particulier qui lui revient<sup>25</sup>. Un texte représente un réseau de relations complexes et s'organise en deux strates fondamentales: le phéno-texte, d'une part, qui porte le sens apparent et évident, le géno-texte, d'autre part, qui regroupe toutes les valeurs sous-jacentes qui échappent à une simple lecture. Le phéno-texte est inclus dans le géno-texte dont il représente une limite<sup>26</sup>. Cette approche prend en charge de façon très subtile le caractère ambigu et autonome d'un texte, qui l'investit d'une productivité qui lui est propre.

Un texte est ambigu dans la mesure où il se prête à des interprétations multiples. Il est autonome dans la mesure où il échappe à son créateur (le *Don Juan* de Molière en donne un bon exemple). La poésie tire partie de ces deux propriétés. Le but qu'elle vise, outre la recherche d'un plaisir musical, est de faire dire le plus possible à un texte. C'est pourquoi on lui reconnaît communément un fort pouvoir de suggestion. De fait, les thèmes de la poésie lyrique sont particulièrement limités (l'amour, la fuite du temps, la mort...). Il s'agit sur ces thèmes prétextes de laisser le texte produire des transsignifications qui lui confèrent une dimension intuitivement entrevue. Une fois écrit, un texte se réécrit constamment, en ce sens que toute lecture est une réécriture. En effet, le lecteur peut tirer une interprétation ou une impression, qui n'affleuraient pas dans la conscience



du créateur, et qui disparaîtront pour faire place à d'autres lors d'une relecture. On peut donc dire que lire c'est réécrire.

Traduire c'est réécrire un texte dans une autre langue. Mais, si l'on tire les conséquences de ce qui précède, on voit que traduire c'est aussi opérer des substitutions. Dans la série de Radio-Canada intitulée *Atomes et Galaxie*, une émission était consacrée à la télépathie. On avait demandé à un sujet particulièrement doué résidant à Bordeaux de communiquer par transmission de pensée des objets à un sujet récepteur demeurant à Paris. Parmi ces objets, il y avait un obélisque en miniature. À la stupéfaction des enquêteurs, celui-ci dessina un i grec. On eut l'idée de radiographier le bibelot et l'on découvrit à l'intérieur une armature de fer présentant la forme du dessin esquissé par le récepteur. Vraie ou fausse, cette anecdote est intéressante. Elle montrait qu'un objet perçu en surface était transmis dans son intégralité, puisque le récepteur pouvait en percevoir un aspect partiel différent de celui à partir duquel l'émission avait pu se faire. Or il n'en va pas en traduction comme en télépathie. Le traducteur ne peut saisir l'intégralité d'un texte et ne peut, de ce fait, le transposer. Il n'en garde qu'une partie tout en présentant un autre géno-texte. Ainsi toute traduction opère des substitutions qui dénaturent le texte sur lequel elle opère. C'est une contrainte à laquelle elle ne peut échapper.

## CONCLUSION

### LES ENJEUX DE LA TRADUCTION

On vient de dégager et d'analyser rapidement quelques raisons permettant de comprendre pourquoi un texte traduit ne peut être l'exact reflet de celui de départ. Certaines d'entre elles ont permis du même coup de voir que, dans bien des cas, la tâche du traducteur ne peut se limiter seulement au simple transfert de messages. Le besoin d'intercompréhension est plus exigeant. En effet, ainsi que nous l'avons vu, le message est bien souvent porteur de significations et de valeurs essentielles qui priment sur le sens apparent. Un texte n'est pas univoque et la traduction doit en rendre compte. En outre, il est des messages dont la complexité (certains textes philosophiques par exemple) est telle qu'ils ne peuvent s'accommoder pour être rendus d'une simple transposition, mais exigent du traducteur un effort de créativité lexicale. Confrontée à des obstacles redoutables, la traduction doit s'efforcer de les vaincre, sans pour autant prétendre en triompher pleinement. Elle est donc l'art de transiger avec les impossibilités, elle tend vers un idéal qu'elle sait ne pouvoir atteindre que de façon imparfaite.

### PERSPECTIVES

Au terme de cette étude, il est loisible de se demander quels avenir s'ouvrent à la traduction. Il en est un que je trouve inquiétant. Les recherches en traduction automatique vont s'intensifiant. Elles ont permis jusqu'à ce jour de façonner des outils pour aider le traducteur dans sa tâche et d'offrir dans des domaines bien circonscrits des programmes permettant de traduire des textes sans grande complexité linguistique. On peut espérer que, dans un délai plus ou moins long, on pourra disposer de programmes permettant de traduire des textes relativement simples. Ce sera certes un grand progrès, mais on peut craindre que l'on exige de l'auteur d'un texte à traduire de se plier aux exigences de la machine. On donnera des directives pour se faire comprendre de celle-ci, ce qui aura un effet réducteur certain. Dans la mesure où cet usage se répandra de plus en plus, on sera obligé de limiter la langue et la pensée à ce que la machine en peut prendre. Une telle

pratique peut avoir des effets encore plus redoutables qu'en ont eu les systèmes audiovisuels sur l'acquisition des connaissances et sur la manière de les organiser.

Il faut toutefois se garder d'un pessimisme excessif. Il faut espérer que ces procédés seront réservés à des textes où le sens apparent est prioritairement visé, à supposer qu'ils en comportent d'autres. Mais la complexité des langues et celle des éléments mis en jeu dans un texte ne peuvent être effacées; elles continueront d'exiger du traducteur une qualité essentielle: la créativité. C'est ainsi que ce qui fait obstacle à la traduction est en même temps garantie de son salut. D'autre part, dans l'étude déjà citée de É. Benvéniste, cet auteur note:

... soumise aux exigences des méthodes scientifiques, la pensée adopte partout les mêmes démarches en quelque langue qu'elle choisisse de décrire l'expérience... La pensée chinoise peut bien avoir inventé des catégories comme le *yin* et le *yang*: elle n'en est pas moins capable d'assimiler les concepts de la dialectique matérialiste ou de la mécanique quantique sans que la structure de la langue chinoise y fasse obstacle<sup>27</sup>.

Une des leçons qu'on peut tirer d'un texte aussi riche, c'est qu'il n'est aucune langue frappée d'incapacité pour accueillir une pensée quelle qu'elle soit. Mais cela peut se faire par le biais d'intégration d'une langue à l'autre surtout dans l'ordre lexical. Le terme *transcendental*, souvent employé à tort dans les sens de *transcendant*, représente une façon heureuse d'intégrer en français la notion kantienne de qualités données *a priori*. Pour aussi modeste que soit, dans certains cas, l'exploitation de cette possibilité, celle-ci représente une revanche du traducteur sur la langue. Tout entier occupé à se battre pour réduire ce qui est irréductible dans la langue de départ, il lui est loisible parfois de résoudre cette difficulté en adaptant la langue d'arrivée. C'est en ce sens que je notais déjà que certaines traductions exigent un effort de créativité lexicale. Devant la somme des variables qu'elle doit concilier, la traduction, au-delà des contraintes qui viennent d'être analysées, est vouée à livrer une lutte contre des obstacles redoutables. Elle n'en sort jamais vaincue et jamais triomphante, mais elle tire de ce combat perpétuel sa noblesse et sa légitimité.

#### Notes

1. On objectera que le doublage d'un film relève, bien qu'il soit oral, de la traduction et non de l'interprétation; mais le doublage suppose une version préliminaire, ce qui permet de lever cette objection.
2. La contradiction, bien sûr, repose sur deux valeurs différentes de *traduire*: «donner une transposition exacte», «rendre par équivalences plus ou moins précises».
3. Je n'envisagerai pas non plus la phonétique et la phonologie, car, à mon avis, celles-ci ont des implications pour le traducteur dues à des raisons essentiellement extra-linguistiques.
4. Tiffou, É.: «Essai sur l'imparfait en latin et en français», *Revue canadienne de linguistique*, XXI, n° 2, 1976, pp. 991-999.
5. Moreux, B.: *Cas ou tours prépositionnels dans la langue des orateurs attiques*, thèse de doctorat d'État, 1978, Lille, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III.
6. Il existe des langues qui, selon que le sujet du verbe à un argument est agent ou patient, le marque par le morphème imposé du point de vue sémantique. Ces langues, tels le chickasaw et le guarani, sont dites actives. Je les écarte délibérément afin de ne pas alourdir mon étude.
7. Cette présentation me semble préférable à celle de R. M. W. Dixon («Ergativity», *Language*, 1979, LV, 1, pp. 59-138), qui mélange traits syntaxiques et sémantiques (A = agent, S = sujet de l'intransitif et O = objet).
8. Quant au jeu d'opposition du type bour. *hir yéci* («l'homme voit», c'est-à-dire «l'homme est voyant», où *hir* est au cas absolu) et *híre yéci* («l'homme voit», c'est-à-dire «l'homme voir quelque chose»), il n'est qu'une façon particulière de marquer deux verbes différents «voir» et «être voyant» (cf. fr. *Jean et Pierre ne se parlent plus*; selon la nature du verbe et le contexte, on comprendra que Jean et Pierre ont fini de se parler ou qu'ils sont fâchés au point de ne plus s'adresser la parole). Sur ces oppositions dans les langues ergatives, voir C. Tchékhoïff: *Aux fondements de la syntaxe, l'ergatif*, 1978, Paris, PUF, coll. *Le linguiste*.
9. Greenberg, J. H. (Éd.): *Universals of Language*, 1966, Cambridge (Mass.) et Londres, The M.I.T Press, 2<sup>e</sup> édition.

10. On trouvera une présentation et une analyse développée de cette idée dans H. Dressler, *Meta*, 35-1, 1990, Actes du congrès sur la traduction proligère.
11. Cf. notamment J. Feuillet : *Introduction à l'analyse morphosyntaxique*, 1988, Paris, Presses Universitaires de France (p. 39) :  
 On refusera les divisions morphologie / syntaxe ou classes de monèmes / combinaison des monèmes...  
 Il est préférable de commencer par la présentation des types de phrases (en intégrant les composantes morphologique, syntactico-fonctionnelle et sémantique), de continuer par l'étude des groupes fonctionnels (internes à la phrase) et de terminer par l'analyse de tous les marquants qui n'ont pu trouver place dans les chapitres précédents (c'est-à-dire ni les catégorisateurs, ni les relateurs).  
 C'est à cette même théorie que se rallie C. Tatilon dans l'ouvrage qu'il a consacré à la traduction, *Traduire. Pour une pédagogie de la traduction*, 1986, Toronto, GREF, Coll. Traduire, Écrire, Lire (v. notamment p. 61 sq.).
12. Le terme de surdéclinaison est employé dans les grammaires du basque, mais celui-ci est inadéquat, car la surdéclinaison implique l'affixation directe de deux morphèmes dérivationnels (ex. : bour. *arēnc̄a* «vers dans ma main», où *ĉa* représente un inessif suivi d'un datif), ce qui n'est pas le cas en basque.
13. Exemple donnée par A. Meillet et A. Cohen dans *Les langues du monde*, 1954, nouvelle édition, Paris, Champion, t. 1, p. 360.
14. *-kila-* est une marque de comitatif qui ne s'emploie en navarro-labourdin jamais en finale ; dans ce cas, ce dialecte recourt à *-ekin* que l'on trouve ici à la fin de l'exemple proposé.
15. Le basque connaît deux génitifs : le génitif 1 en *-en* qui figure dans mon exemple et qui marque la possession. Quant au génitif 2 en *-ko*, il marque la détermination en général ; dans certains cas, on peut le considérer comme un suffixe de dérivation adjectival ; il finit même par devenir un morphème tampon, comme c'est le cas ici, *-kila* n'admettant pas l'adjonction directe de l'article.
16. *r-* est un morphème de transition quand la finale du thème et l'initiale de la désinence sont vocaliques.
17. Rebuschi, G. : *Structure de l'énoncé en basque*, 1982, Paris, Laboratoire de linguistique formelle, coll. ERA 642, p. 149.
18. Le basque connaît encore quelques verbes dits «forts», c'est-à-dire conjugués ; ceux-ci sont plus nombreux en guipuzcoan qu'en navarro-labourdin, mais ils sont défectifs et constituent un archaïsme. Pour avoir une idée de ce qu'a pu être la flexion du verbe basque, on consultera R. Lafon : *Le système du verbe basque au XVI<sup>e</sup> siècle*, 1990, Bayonne et Saint-Sébastien, Elkar (réimpression).
19. É. Benvéniste : *Problèmes de linguistique générale*, 1966, Paris, NRF Gallimard, chapitre VI : *Catégories de pensée et catégories de langue*, pp. 63-74. Ce chapitre est la reprise d'un article publié dans *Les études philosophiques*, 1958, n<sup>o</sup> 4.
20. *Id. ibid.*, p. 63.
21. *Id. ibid.*
22. Aristote, *Catégories*, chapitre IV.
23. É. Benvéniste, *op. cit.*, p. 69.
24. *Id. ibid.*, p. 69. J'ajouterai pour éclairer cette opinion que le morphème de parfait en latin est le même que celui de moyen en grec (lat. *pepulī* «j'ai repoussé» < \**pepul-ai* ; λύομ-αι «je suis délié»). Ce morphème est clairement dérivé du marqueur de parfait indo-européen bien attesté par exemple en grec et en sanskrit (οἶδ-αι «je sais», c'est-à-dire «je suis dans l'état de quelqu'un qui a vu» ; skt. *cakar-a* «j'ai fait», c'est-à-dire «je suis dans l'état de quelqu'un qui a fait»).
25. On trouvera une mise au point de ces approches dans O. Ducrot et Todorov, T. : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, 1972, Paris, Le Seuil, pp. 443-448.
26. Il faut se garder d'assimiler le géno-texte et le phéno-texte aux structures profondes et superficielles de Chomsky. À cet égard, la mise au point de O. Ducrot et de T. Todorov (*op. cit.*, pp. 447-448) est éclairante : «on chercherait en vain dans le géno-texte une structure qui serait le reflet sous forme archétypale des structures de la phrase communicative (S-P) : le géno-texte, ce sont les signifiants dans leur différenciation infinie, dont «le signifiant de la formule-présente-du-sujet-dit n'est qu'une borne». Le phéno-texte est *situé* dans le géno-texte qui l'excède de toutes parts, et pour lequel il n'est pas une fin mais une coupure ou une limite, tracée à l'intérieur du dispositif possible en le langage à un moment donné».
27. *Op. cit.*, pp. 73-74.